



Listen to this article

« Priez sans cesse ». - 1 Thes. 5 : 17.

Une petite citation provenant du cerveau de quelqu'un semble merveilleusement convenir à l'examen de notre texte: « La prière est le désir sincère de l'âme, exprimé ou non ». Cette définition est complète, car parfois nous prions en poussant des soupirs qui ne peuvent être exprimés.

Il y a une forme de prière, un élément de la prière qui s'applique particulièrement à nous, c'est l'action de grâce ; Les Ecritures établissent en effet une distinction entre la prière, la louange et l'action de grâce, et elles font usage de ces mots en conservant cette distinction pour représenter diverses particularités de l'adoration et de la communion avec Dieu. Dans le sens de supplication, notre définition convient aussi quand nous incluons l'action de grâce dans nos prières. Exprimée ou inexprimée la prière est le désir sincère de l'âme. La prière qui ne serait pas le désir sincère de l'âme ne serait pas acceptable. Nous ne pouvons pas toujours savoir comment adresser nos remerciements à Dieu ; mais il est réconfortant de se rappeler que l'Eternel connaît nos pensées et Il est disposé à accepter nos expressions balbutiantes.

Tous ceux qui sont venus à l'Eternel ont d'abord dû reconnaître Son consentement, Son bon vouloir et Sa capacité de subvenir aux choses qui leur sont nécessaires. Nous avons besoin de repos, de paix et de la vie éternelle. Nous ne trouvons pas ces choses dans le monde qui nous entoure. Il n'y a pas de paix véritable en dehors de celle que procure le Seigneur : « Je vous donne ma paix : je ne vous la donne pas comme le monde la donne ». (Jean 14 : 27). Les choses que l'Eternel a promises à Son peuple sont celles que l'oeil n'a pas vues, que l'oreille n'a pas entendues et qui ne sont pas montées au coeur de l'homme.

Par conséquent, quiconque a reçu les arrhes de l'Esprit a quelque chose à désirer, a quelque chose à espérer et a quelque chose à demander par la prière. Aussi prions-nous : que Ton règne vienne, afin que les bénédictions que l'Eternel a promises s'accomplissent,

non pas seulement celles qui sont réservées au monde, mais aussi celles qui sont destinées à l'Eglise.

Devons-nous prier pour obtenir le pardon comme nous accordons le pardon ?

A mesure que le Chrétien parcourt le monde, il trouve diverses choses pour accaparer son coeur. Mais depuis qu'il a trouvé que le Seigneur a promis de donner la paix, il devrait rechercher cette paix, il devrait espérer l'obtenir. Nous devrions prier Dieu pour obtenir les choses que nous pensons que nous devrions avoir. Mais nous devons prendre pour guide la sagesse divine qui est supérieure et que nous trouvons exprimée dans la Parole de Dieu. Nous devons demander ce qui est conforme à sa Parole. Si nous avons une mesure de paix et de bénédiction, nous devrions prier d'autant plus pour obtenir la plénitude de cette joie. Bien que nous ayons été purifiés du péché originel par le précieux sang de Christ, nous devons nous rappeler que nous commettons des offenses journallement ; nous devrions donc prier chaque jour « Pardonne-nous nos offenses ». L'Eternel satisfait à notre requête à condition que nous Lui demandions de pardonner nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés. Ainsi le Chrétien trouve dans toutes les affaires de la vie beaucoup d'occasions de prier.

Néanmoins le Chrétien ne devrait pas être tellement plongé dans le recueillement qu'il ne pourrait pas faire son travail. Mais il devrait avoir l'esprit de prière, de sorte que dans toutes les affaires de sa vie, chaque fois qu'il serait dans la perplexité, il puisse être prêt à porter ses pensées vers l'Eternel pour Lui demander Sa bénédiction et à se reposer sur Lui pour qu'Il veille sur ses intérêts quotidiens, car nous appartenons à l'Eternel. Cette conduite serait une vie de prière sans relâche. Nous ne devons pas cesser de demander que le Royaume vienne simplement parce que nous avons déjà demandé qu'il vienne. Nous ne devons pas cesser de prier pour obtenir notre nourriture quotidienne. Nous reconnaissons que toutes les bonnes choses proviennent de l'Eternel. Nous reconnaissons que « toute grâce excellente et tout don parfait viennent d'en-haut, et descendent du Père des lumières, en qui il n'y a aucune variation ni aucune ombre de changement ». (Jacques 1 : 17), et que Celui qui a donné Son Fils pour nous est toujours prêt à prodiguer des dons à ceux qui cherchent à Le servir.

Cette disposition d'esprit est une prière qui ne cesse pas. Quelquefois la pensée peut seulement traverser l'esprit comme un éclair, mais, malgré cela, elle nous apporte une

bénédictio. Tous les agissements de Dieu avec ceux qui forment la classe des élus sont pour leur développement ; chaque élément de ce développement doit nous permettre de reconnaître la provenance de nos bénédictions et d'apprécier le fait que Dieu est le Donateur et qu'« Il ne refuse aucun bien à ceux qui marchent dans l'intégrité ». - Psaume 84 : 12.

W.T. 4883 - 1911.